

Paris, le 30/03/2022

Direction générale de l'OCIRP : le conseil d'administration se prononce en faveur de Marie-Anne Montchamp

Le conseil d'administration de l'OCIRP a procédé à l'examen des candidatures en vue de la nomination de son Directeur général. Les votes des membres du conseil ont été accordés en majorité à celle de Marie-Anne Montchamp.

Marie-Anne Montchamp a exercé des responsabilités dans plusieurs grands groupes des secteurs de l'assurance, de la protection sociale agricole et de la distribution pharmaceutique.

Députée de la 7ème circonscription du Val-de-Marne de 2002 à 2010, elle a été rapporteure du PLFSS à la commission des finances et, par deux fois, membre du gouvernement en tant que Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées de 2004 à 2005 et Secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale de 2010 à 2012.

Elle vient d'achever son mandat de présidente de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) qui est devenue la 5ème branche Autonomie de la Sécurité sociale.

Elle est mariée et mère de quatre enfants.

A propos de l'OCIRP

L'OCIRP, union d'institutions de prévoyance, innove depuis plus de 50 ans en collaborant avec ses membres pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie. Plus de 6 millions de garanties OCIRP ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. Nos contrats collectifs négociés au sein des entreprises ou des branches professionnelles garantissent le versement d'une rente ou d'une aide financière ponctuelle, ainsi qu'un accompagnement social personnalisé. Porteuse de l'engagement social de l'OCIRP, sa fondation d'entreprise agit pour les orphelins, accompagne les veufs et les veuves, et soutient les porteurs de projets dans l'optique de favoriser l'autonomie. Plus d'informations sur ocirp.fr et [@OCIRP](https://twitter.com/OCIRP)

CONTACT PRESSE

Jordan PAOLINI - 01.44.56.22.53 - paolini@ocirp.fr